Union syndicale Solidaires Sud PTT Normandie Centre

Le 21 décembre 2015

NOËL AU SCO NC C'EST ZERO CADEAU !

Chouette, s'est-on dit en prenant connaissance des dispositions mises en place par la direction du SCO (voir au verso) pour les après-midi des 24 et 31 décembre !
Pour une fois, le père Noël n'est pas une ordure et il va passer au SCO Normandie Centre.

Fermeture des N1 à 18 heures alternativement sur les différents sites les 24 et 31 et fermeture des N2, toujours à 18 heures, ces 2 journées. Et possibilité de partir à 16 heures en récupérant les heures ou en décalant ses horaires.

Hé ben non, c'était sans oublier la « *générosité* » légendaire à la Picsou que M. Mahot, ancien directeur du CCOR, a dû léguer à son successeur, M. Aimaretti.
Ce dernier déclare qu'il faut rattraper les heures lors des fermetures à 18 heures.

Passé le premier moment genre « c'est vrai que croire au père Noël, au pays de l'enchantement client, c'était un peu osé », on se permet un moment de réflexion et de recherche.

Et c'est vrai que le code du travail, qui emm…. tant nos patrons est quand même une bonne source de renseignements.

Quand la fermeture d'un service à l'initiative de l'employeur n'est pas due à un cas de force majeure (accident, intempéries,…) ou à un inventaire, l'employeur doit faire cadeau des heures.

La direction du SCO, avisée de cette réglementation qu'elle devrait connaitre, bougonne que la fermeture n'est pas à son initiative et que celles et ceux qui ne veulent pas partir à 18 heures peuvent aller en boutique.
Si, si, vous avez bien lu, un petit tour en boutique avant le réveillon, peut-être pour y rencontrer le père Noël ?!

Après quelques échanges avec la DO, un nouveau scénario nous est présenté.
M. Aimaretti ne retire pas sa note mais convient que ce n'est pas une fermeture (dommage) et que **chacun-e est libre de partir ou pas à 18 heures** (sans aller en boutique !) mais en récupérant les heures bien sûr. Les RE en ont été avisés et devraient vous le présenter de cette façon.

L'enchantement des salarié-es, ce n'est pas pour cette année et faire cadeau de quelques heures, comme d'autres unités de la DO et d'autres SCO, arrache vraiment le cœur de la direction du SCO. Business is business…..
Comme le stipule la note, SUD demande la fermeture des services à 18 heures et le cadeau des heures.

Sud 36-37
02 47 85 11 11
sudptt.36-37@wanadoo.fr
Sud Loiret
02 38 83 72 39
sudloiret@wanadoo.fr

Union syndicale Solidaires

Sud Haute Normandie
02 35 63 20 20
sudptt.hn@orange.fr
Sud Basse Normandie
02 31 94 26 00
sudptt14@wanadoo.fr